



**FACEBOOK :** mairiestmichelenlherm

Retrouvez des infos, des photos et l'annonce des événements michelais.

Abonnez-vous !!!!!

1 768  
ABONNÉS

# michelaise

Directeur de la publication : **Éric SAUTREAU** (Maire)

Site internet : <https://saintmichelenlherm.fr>

À découvrir !

AVRIL  
2025  
N°193



## - AGENDA -

### Tous les vendredis de avril :

. MANIFESTATION «MAINTIEN DES SERVICES URGENCES ET SMUR CH LUÇON», 18h devant l'hôpital de Luçon. Restons mobilisés !  
**PÉTITION EN LIGNE :** <https://chng.it/9Db2vWpC>

### - Jusqu'au vendredi 30 mai

. INSCRIPTION AU 11<sup>ÈME</sup> CONCOURS DE FLEURISSEMENT DE ST MICHEL en Mairie.

### - Tous les mardis d'avril :

. L'ÉCOLE DES SPORTS, 2 éducateurs accueillent vos enfants de 4 à 10 ans, de 17h15 à 20h. **Facebook:** L'école des sports de St Michel  
[ecoledesportsstmichel@outlook.fr](mailto:ecoledesportsstmichel@outlook.fr) ou 06 59 93 36 73

### - Tous les jeudis matins d'avril :

. PERMANENCE 9h à 12h, Eugénia MICHELY, adjointe aux Solidarités. Sur RDV à la mairie. Appelez le 02 51 30 22 03

### - Du mercredi 1<sup>er</sup> au 20 avril :

. EXPOSITION église de St Michel. Venez Découvrir l'exposition internationale sur les Miracles Eucharistiques, conçue et réalisée par le Bienheureux Carlo Acutis.

### - Jeudi 3 avril :

. LOVELY BICYCLETTE de 9h à 12h, atelier ambulancier entretien et réparation de vélos. Parking de l'espace commercial de l'Abbaye.

### - Vendredi 4 avril :

. CARNAVAL DES ENFANTS 9h30, RdV place du marché. Déambulation dans le centre bourg, passage par la résidence de l'Herm. 10h30 spectacle salle A. David, offert par la municipalité.

### - Du samedi 5 au lundi 21 avril inclus :

. VACANCES SCOLAIRES, zone B

### - Samedi 5 avril :

. MICRO FOLIE 14h à 17h. Musée numérique et réalité virtuelle. Venez à la découverte des plus grandes oeuvres des musées du monde entier. Venez visiter Notre Dame de Paris, nager avec les dauphins ou faire une balade en chien de traîneau !! Salle du Conseil à la mairie. **Ouvert à tous ! Entrée gratuite.**

### - Dimanche 6 avril :

. FOOT 12h30, l'USMT-CL3 joue contre Mouilleron le capitif 4. Stade de l'Atlantique à La Tranche sur Mer.  
. FOOT 15h, l'USMT-CL reçoit Saint Denis la Chevasse. Stade de l'Atlantique à La Tranche sur Mer.

### - Jeudi 10 avril :

. RÉMOULEUR - CHRISTOPHE AFFÛT'UTILE de 9h à 12h, parking de l'espace commercial de l'Abbaye.

### - Les samedis 12 et 26 avril :

. ÉCOLE DE PÊCHE de 14h à 17h, étang de la Fontaine, destinée aux enfants de 8 à 12 ans. Informations et inscriptions : contactez Sébastien PALIER au 06 75 85 56 43 ou sur [sebastien.palier@free.fr](mailto:sebastien.palier@free.fr)

### - Dimanche 13 avril :

. FOOT 15h, l'USMT-CL2 joue contre Rosnay Château Guibert. Stade Jean Barbot à Angles.

### - Jeudi 17 et vendredi 18 avril :

. DON DU SANG de 15h30 à 19h30, salle Plaisance à Luçon. Avec ou sans rendez-vous, **devenez donneur !**

### - Lundi 21 avril :

. CHASSE À L'OEUF DE PÂQUES à partir de 11h, organisée par l'UCAM, place du marché. Buvette sur place.

### - Samedi 26 avril :

. CONCERT 20h30, de Mathias MALZIEU, Espace Culturel à St Michel. Artiste aux multiples talents ; musicien, chanteur, écrivain, scénariste et réalisateur, il s'est fait connaître grâce au succès de son groupe DYONISOS. Pour cette nouvelle tournée en duo, il nous proposera des réinterprétations très personnelles de ses plus belles compositions. Tarifs : Achat avant le spectacle : TP 25€/TR18€ - Achat sur place : TP 30€/TR 20€.

Réservation et achat des billets par téléphone : 02 51 56 37 37 / Sur Internet : [www.vendeedusud.com](http://www.vendeedusud.com)

. ATELIER DANSE EN GROUPE de 10h à 11h30. Jean Claude LE RIBOTEUR. My Studio, 1 rue de La Palle à St Michel. Tarif : 15€. Réservation obligatoire : 06 03 45 23 54 ou [contactmystudio85@gmail.com](mailto:contactmystudio85@gmail.com)

### - Dimanche 27 avril :

. MARCHÉ DE PRINTEMPS de 9h30 à 17h, organisé par l'Amicale Laïque. Halles du marché à St Michel. Artisans d'art, producteurs locaux, vente de plants. Animations pour les enfants, restauration et buvette sur place.

. FOOT 12h30, l'USMT-CL3 joue contre Bellevigny Foot 2. Stade de l'Atlantique à La Tranche sur Mer.

. FOOT 15h, l'USMT-CL2 reçoit Jard Avrillé Moutiers. Stade de l'Atlantique à La Tranche sur Mer.

### HAPPY BREAK - BAR/HÔTEL/RESTAURANT



Nous sommes heureux de vous annoncer que notre bar et notre hôtel sont ouverts. Venez profiter d'un moment de détente dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Que ce soit pour un verre entre amis ou pour un séjour agréable, nous vous attendons avec impatience !  
6 place de l'Abbaye 85580 Saint Michel en l'Herm  
Ouvert tous les jours de 7h à 14h & de 17h à 22h (Horaire d'hiver). Fermé le lundi.  
À très vite ! (Restaurant fermé durant la période de travaux)

### FÊTE DE LA MUSIQUE

Organisée par l'UCAM le **dimanche 22 juin** à St Michel, place du marché. Une scène ouverte est proposée pour l'occasion : Chanteuse(s) ou chanteur(s), musicien(s) amateur(s), de tout âge même débutant ; si vous êtes intéressé(e)(s), contactez Philippe JEAN-NEAU (Musicien) au 06 35 42 46 10

### TRAVAUX RUE DES ANCIENS QUAIS ET DU BEAU MANTEAU

Collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes.  
**De maintenant au dimanche 13 avril (Période hiver)**

. Semaine Paire le lundi pour les OM  
. Semaine Impaire le mardi pour les SJ

**Du 14 avril au 01 juillet (Mi-saison)**

Les collectes sont :

. Tous les lundis pour les OM

. Tous les mardis pour les SJ

**Attention les collectes peuvent changer d'horaire pour des besoins de service**

### .RECENSEMENT ANIMAL

Tous les propriétaires d'animaux de type Bovins, ovins, équidés, Porcins, Bovidés ainsi que les chiens de catégories 2 sur le territoire de la commune de Saint Michel en l'Herm, sont invités à venir se signaler en Mairie auprès de Mr GOLPART Eddy Brigadier-chef principal à la police municipale. Tél : 02 51 30 22 03 ou 02 51 30 29 22 ou [policemunicipale@stmichelherm.fr](mailto:policemunicipale@stmichelherm.fr)



### À PARTIR DU 14 AVRIL RAMASSAGE TOUTES LES SEMAINES JUSQU'AU 14 SEP.



### ORDURES MÉNAGÈRES

Les lundis matins à partir du 14 avril, sortir votre bac à partir de 19h.

### SACS JAUNES :

Le mardi matins 8 avril, puis tous les mardis matins, sortir vos sacs à partir de 19h.



### DÉCHETTERIE - HORAIRES D'ÉTÉ :

. Lundi et samedi : 14h à 17h

. Mercredi et vendredi: 9h à 12h - 14h à 17h

. Jeudi : 9h à 12h

Route du Travers à St Michel en l'Herm.

### NUMÉROS UTILES :

Pompiers - 18 SAMU - 15

Appel d'urgence européen - 112

Médecin de garde - 116 117

Police/Gendarmerie - 17

Brigade de Luçon - 02 51 56 11 54

Pharmacie de garde - 3237

Allo enfance maltraitée - 119

Violences Femmes Info - 3919

Centre hospitalier de Luçon - 02 51 28 33 33

Secours Catholique - 07 57 48 20 89

Victimes de harcèlement scolaire - 3020/3018

### MAIRIE HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30.

Samedi de 9h à 12h. Tél. 02 51 30 22 03

### SERVICE URBANISME SUR RDV

Tél. 02 51 30 22 03

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

Les mercredis de 15h30 à 17h30

Les jeudis & samedis de 10h à 12h

Place de l'Abbaye - 02 51 56 10 09

### OFFICE DE TOURISME DE LA VENDÉE

**DU SUD :** Ouvert les Jeudis : 10h/12h30

et de 14h/17h. Les mardis : 10h/12h30 et

de 14h/17h (Vacances scolaires)

02 51 56 37 37 ou <https://www.vendeedusud.com/>

ou [info@vendeedusud.com](mailto:info@vendeedusud.com)

### LE MARCHÉ : Toute l'année, tous les

jeudis matins, retrouvez vos commerçants dans les halles et sur la place.

### SECOURS CATHOLIQUE

Allée des Arts à St Michel en l'Herm

Tous les lundis et samedis de 10h à 12h.

Renseignements au 07 57 48 20 89.

### DÉPLACEMENTS SOLIDAIRES

Contactez : M<sup>me</sup> Jocelyne GABORIEAU

au 06 99 22 21 24 ou 02 51 28 73 69

M. Hervé VERBIST

au 06 23 96 40 75 ou 02 53 75 92 40

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

Angélique MATHONNEAU au 07 69 65 94

13 ou [angelique.mathonneau@concilia-](mailto:angelique.mathonneau@conciliateurjustice.fr)

[teurjustice.fr](mailto:angelique.mathonneau@conciliateurjustice.fr)

### LISTES ÉLECTORALES

Pensez à vous inscrire en mairie !



**JULIE BIJOUTIÈRE JOILLIÈRE ET SERTISSEUSE** - Offrir un bijou est un acte chargé d'amour.

Vous pouvez venir me rencontrer dans la galerie de l'espace commercial de l'Abbaye, rue de L'abbaye, à St Michel, le nouveau pôle artisanal partagé avec Elodie, couturière et créatrice de vêtements et Sonia, restauratrice de meubles et bien être feng shui.

Le bijou est un objet très important dans la vie, souvent chargé d'affect qui se transmet de génération en génération.

Je me mets ainsi au service de vos bijoux pour toutes réparations, mises à tailles, restaurations, nettoyages, contrôles ... pour tous vos bijoux en métaux précieux, or, argent, platine, pierres fines et précieuses, perles et tout autre ornement.

Je crée des pièces uniques dans l'atelier, à St Michel, de manière artisanale, n'hésitez pas à venir y flâner et partager un moment agréable. Le bijou est un cadeau précieux, un témoignage d'affection et de tendresse, je vous propose également des créations personnalisées ou transformation de trésors oubliés, lors d'un rendez-vous et prendre le temps ensemble, autour de vos envies.

Dans une démarche éco-responsable, pensez à venir avec vos fragments précieux de bijoux cassés, pour apporter de la matière à vos réparations et créations. (*Petits morceaux de chaîne en or, boucle d'oreille esseulée, maillons, fermoirs ...*).

Madame Julie MASSE - 07 65 85 49 73



**GRENOUILLE PARTY** - L'Association de la Grenouille party qui organise sa traditionnelle fête, lance un appel aux bénévoles pour sa 54<sup>ème</sup> édition qui aura lieu le samedi 2 Août 2025 !! Cette fête existe depuis des années et est indispensable pour l'équilibre de l'école Sainte Marie l'Abbaye. Hormis cet enjeu financier pour l'école, cet événement est avant tout un moment de rencontres, de partages et de convivialité !! L'équipe de la Grenouille Party vous accueille les bras ouverts et vous promet un week end festif autour de ces délicieuses brochettes de grenouilles !! Si vous souhaitez être bénévoles, n'hésitez pas à les contacter via Facebook, par téléphone au 06 47 65 17 01 ou par mail grenouille.party85@gmail.com



**GENDARMERIE** - Pour la seconde fois, les gendarmes de la COB de Luçon, commandés par le lieutenant Vincent LABARUSSIAS, secondé par le Major AGEN, se sont déplacés, le temps d'une journée, dans la commune de St Michel en l'Herm. Un moyen efficace pour favoriser les liens avec la population, la proximité et la sécurité. Accueillis par Éric SAUTREAU, maire de la commune et notre Policier Municipal, nos huit gendarmes, ont simultanément rendu visite à l'ensemble des commerçants Michelais, effectué un exposé sur «le Harcèlement» au Collège Les Colliberts, sécurisé les établissements scolaires, notamment lors de la sortie des élèves et mis en place un bureau d'accueil à la mairie. Les passants, quelque peu intrigués, à leur grande satisfaction, ont pu échanger librement avec nos représentants. Une journée bien remplie que la municipalité souhaite revivre très rapidement.



**LE MUMO** - Avec une exposition intitulée «En voyage», le musée mobile est arrivé en Vendée, avec des œuvres empruntées au Centre Georges-Pompidou. Ce musée était présent du 3 au 7 mars 2025 à St Michel. L'inauguration officielle a eu lieu mardi 4 mars, à l'espace culturel intercommunal de St Michel en l'Herm, en présence de Christophe PECATE, sous-préfet de Fontenay-le-Comte.

Pendant les deux semaines de présence sur le territoire de la communauté Sud Vendée Littoral, plus de 600 élèves ont admiré les œuvres. Les accueils de loisirs, les résidents en EHPAD, les associations d'art mais aussi d'autres visiteurs ont visité l'exposition. (*Extrait Ouest France*)

**80<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE**

Le 8 mai 2025 sera célébré partout en France le 80<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de la seconde guerre mondiale. La mairie de St Michel et l'association Histoire Culture et Patrimoine organisent pour cet événement majeur, une grande exposition photographique.

Nous sollicitons votre participation à cette aventure en nous faisant parvenir à titre de prêt, tous documents, photographies, dessins, peintures, cartes postales ... dont vous pourriez être en possession. Nous ciblons particulièrement la présence des troupes allemandes sur notre commune et sur le département de la Vendée.

La mise à disposition de ces documents pourrait se faire en entente directe avec :

Joël CHEVALIER : Association Histoire Culture et Patrimoine.  
Tél : 06 78 50 18 87 - Erick PELAUD : Conseiller municipal et correspondant Défense. Tél : 06 08 42 25 54

Grand MERCI pour l'intérêt que vous voudrez bien porter à notre demande.



**L'ADACT (ASSOCIATION D'ANIMATIONS CULTURELLE ET TOURISTIQUE) RECONDUIT SES ACTIVITÉS AU MUSÉE ET À L'ABBAYE.**

Marie-Hélène FLEURY, présidente de l'association d'animation culturelle et touristique (ADACT), a retracé les principales activités de 2024, en présence de Valérie TOUSSAINT, adjointe, et Erik PELAUD, conseiller municipal, représentants la municipalité.

L'organisation des visites de l'abbaye et du musée Deluol en représente l'activité principale mais, en été, le festival à l'abbaye et les ballades contées sur le rocher de la Dive connaissent un franc succès. Même succès pour les Journées Européennes du patrimoine.

Pour 2025, les activités sont reconduites. Rémy ARNAUD, vice-président, propose que l'association participe au festival musical sur le site de l'abbaye en juillet.

Les élus présents ont également annoncé qu'après consultation des services concernés un marquage au sol sur la voirie sera réalisé pour une meilleure signalétique pour se rendre au musée. (*Extrait Ouest France*)

**Musée Deluol**  
suivre les flèches



**VIVONS EN BON VOISINAGE** : Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique (*Comme les tondeuses*) sont autorisés seulement les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Tous les travaux bruyants sont interdits tous les jours de la semaine de 20h à 6h30, toute la journée les dimanches et jours fériés, à l'exception des interventions d'utilité publique d'urgence (*Extrait de l'arrêté préfectoral du 12 juillet 2013*).

Il est également interdit de brûler des déchets verts (*Végétaux secs ou humides*) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. (*Code de l'environnement Article L541-21-1*)